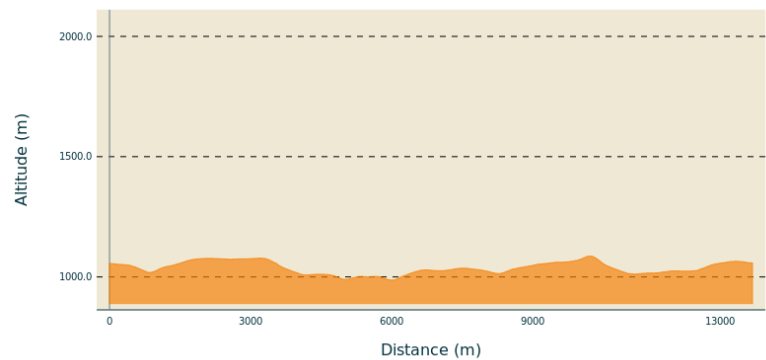


Mars sur la Terre - N°31

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 987 m Altitude max 1086 m

Infos pratiques

- Pratique : À pied
- Durée : 3 h 30
- Longueur : 13.7 km
- Dénivelé positif : 259 m
- Difficulté : Moyen
- Type : Boucle

Itinéraire

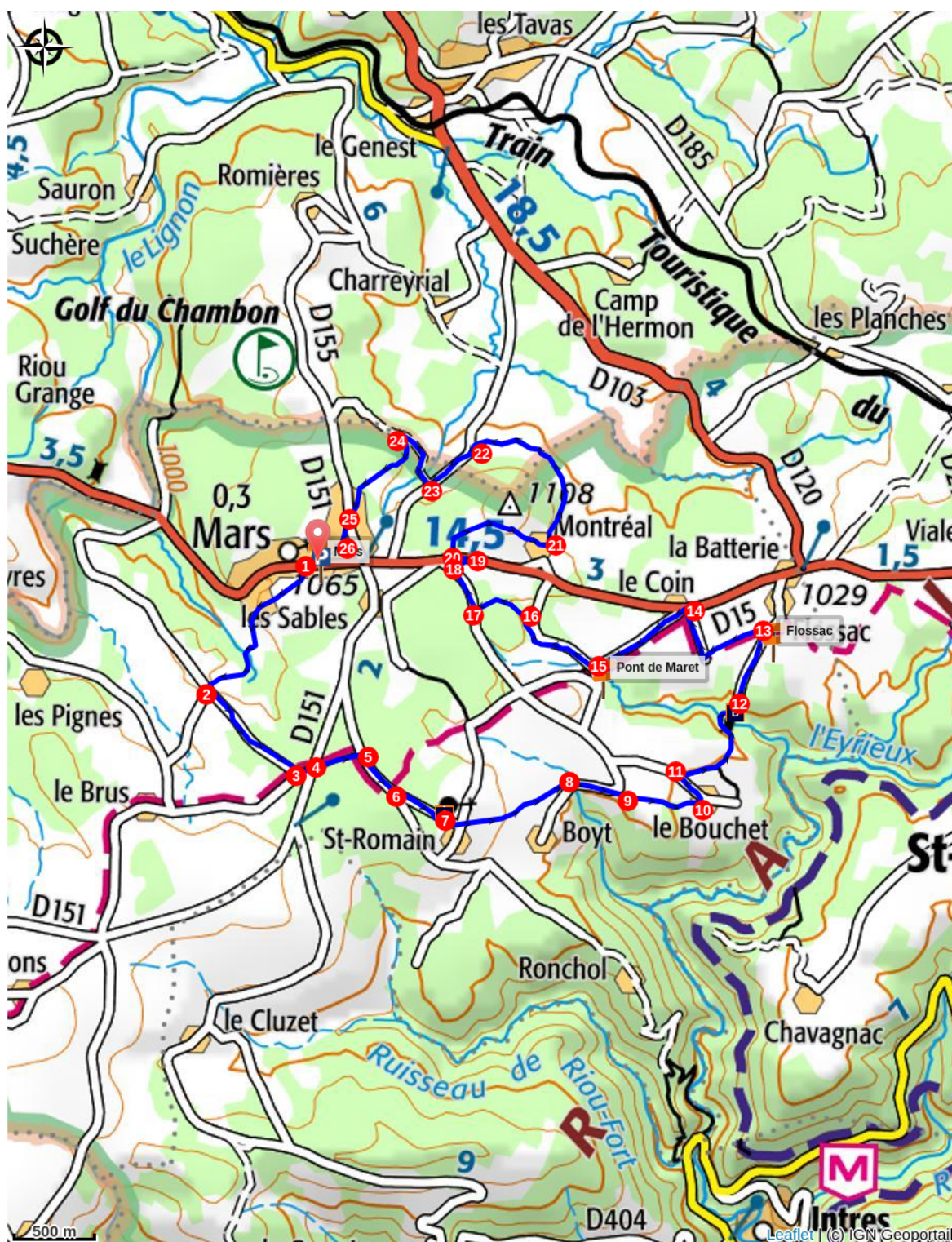
Départ : Mairie, Mars

Arrivée : Marie, Mars

Communes : 1. MARS 2. LE CHAMBON-SUR-LIGNON

Sortir du parking, aller à droite par la route D15 sur 100 m en direction du Puy. Suivre le balisage 

1. Rejoindre la petite route à gauche, direction *Jean de Mars*. Après la route poursuivre par un chemin et traverser un ruisseau.
2. Au carrefour des petites routes, prendre celle de gauche et aller jusqu'à la D151.
3.  Au poteau Chambelève, suivre Croix de St Romain 0,6km / St Agrève 7,3 km.
4. Traverser la route D151 et prendre en face le chemin.
5. Au niveau de la petite route, aller à droite et rejoindre le hameau *Saint Romain*.
6.  Au poteau Croix de Saint-Romain, suivre Saint Agrève 6,7 km / Fonbonne 4,4 km.
7. Passer devant le télescope, rejoindre la petite église et descendre le sentier en face.
8. Rejoindre une petite route, passer devant *Merlanson* et la suivre sur 300 m.
9. Quitter la petite route et prendre en face la piste.
10. Aux maisons *Le Bouchet*, monter la petite route de gauche sur 200 m.
11. Tourner à droite au-dessus des maisons et poursuivre par la piste jusqu'à la maison forte de Flossac.
12. Monter la petite route sur 500 m.
13.  Au poteau Flossac, suivre Mars 6,8 km / Pont de Maret 1,6 km. Suivre le GR7-420 
14. Rejoindre la route D15, puis prendre la petite route de gauche sur 700 m.
15.  Au poteau Pont de Maret, suivre Mars 5,2 km. Suivre le balisage . Remonter la petite route sur 600 m.
16. Prendre à gauche dans le sous-bois.
17. A partir de la petite route faire 300 m par la droite.
18. A la maison Duprenne, quitter la petite route et aller à droite jusqu'à la D15.
19. A partir de la route D15, aller à gauche sur 100 m.
20. Monter la petite route et redescendre le chemin.
21. Après les maisons de *Montréal*, aller à gauche par la grande piste.
22. Monter la petite route à gauche sur 400m.
23. Au prochain croisement, descendre la petite route à droite direction *Sayères*.
24. Monter le chemin à gauche en sous-bois.
25. Couper la D151a et aller en face.
26. Après le camping aller à droite et rejoindre la mairie.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D120 direction Saint-Martin-de-Valamas, puis Saint Julien-d'Intres, puis Saint-Agrève. A Saint-Agrève, suivre la D120 en direction de Mars, Mazet-Saint-Voy, puis à la Batterie prendre la D15 en direction de Mars.

Parking conseillé

Parking à proximité de la mairie, Mars